

somme *Numérique*

Procès-verbal - BUREAU du syndicat mixte

L'an deux mille vingt-deux, le 07 juin à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 29 mai 2022, s'est réuni sous la présidence de Philippe VARLET ;

Membres du BUREAU **présents** et *excusés* :

- **M. VARLET Philippe** – Président
- **Mme DELETRE Margaux, Vice-présidente** (visioconférence)
- *Mme LHOMME Brigitte, Vice-présidente*
- **M. PARSIS Laurent, Vice-président**
- **M. DELFOSSE Jean-Philippe**
- **M. GEST Alain**
- *Mme MAILLE-BARBARE Françoise*
- *Mme ROY Mathilde*
- *M. FAUVET Frédéric*

Madame MAILLE-BARBARE Françoise donne pouvoir à Monsieur VARLET Philippe

Madame LHOMME Brigitte donne pouvoir à Monsieur PARSIS Laurent

Le quorum est constaté par 5 élus présents ou représentés. Le Bureau peut donc valablement délibérer.

Monsieur PARSIS Laurent est désigné secrétaire de séance

Délibérations

1. Attribution du marché « Fourniture, maintenance et prestations associées de solutions de téléphonie sur IP » pour le groupement de commandes coordonné par Somme Numérique

Tenant compte des enjeux forts en termes de services aux collectivités, dans le cadre de l'arrêt des services de téléphonie sur cuivre, du déploiement de la fibre optique et du passage nécessaire à la technologie sur IP, le syndicat mixte souhaite proposer une offre de services mutualisée de téléphonie sur IP. Le besoin principal identifié par le syndicat mixte est la nécessité de mettre en place un service de proximité pour installer les postes téléphoniques et accompagner les communes dans ce changement de technologie.

Suite à une première consultation classée sans suite, 7 candidats ont déposé une offre pour le nouvel appel d'offres publié permettant de répondre à ce besoin.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau confirment la proposition de la Commission d'appel d'offres et décident d'attribuer le marché à la société LINKT.

Adoptée à l'unanimité

2. Avenant n°1 du marché AMO FTTH2.

Somme numérique a passé en 2019 un marché ayant pour objet la réalisation de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatives au déploiement du réseau FTTH, jusqu'à l'achèvement de la seconde phase de travaux lancée dans le cadre de la révision du SDTAN de la Somme. Ces missions sont corrélées au marché de travaux FTTH Conception/Réalisation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce marché, certains articles ne figurant pas dans le bordereau des prix initial sont apparus nécessaires à l'exécution des prestations. Afin de ne pas bloquer l'exécution du marché, le Président a négocié les tarifs correspondants. L'avenant n°1 au marché « Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la 2ème phase de déploiement du réseau FTTH » a pour objet l'ajout de nouvelles missions dans le cadre de l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Il s'agit d'une prestation liée à la maille de travail au SRO et à l'évolution du volume de la complétude car l'article du BPU initial n'est plus adapté au contexte actuel du marché. Il s'agit également d'une prestation complémentaire pour la vérification des adresses lors des phases d'études et de DOE suite à la création des bases d'adresses locales réalisées directement par les communes depuis 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau confirment la proposition de la Commission d'appel d'offres et décident d'adopter l'avenant au marché de « Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la 2ème phase de déploiement du réseau FTTH ».

Adoptée à l'unanimité

3. Avenant n°1 à la convention tripartite relative à l'usage des réseaux publics de distribution avec la SICAE de la Somme et du Cambrasis et la FDE de la Somme

Afin de répondre aux exigences de déploiement du réseau de fibre optique public sur des infrastructures existantes, le syndicat mixte Somme Numérique conclut des conventions avec les propriétaires et exploitants des différents réseaux. Il en est ainsi avec la convention signée début 2015 avec la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la SICAE de la Somme et du Cambrasis. Cette convention relative à l'usage des réseaux publics de distribution d'électricité basse et haute tension pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques en fibre optique sur supports de lignes aériennes est basée sur un modèle national.

Cependant, il apparaît que la présente convention datée du contrôle de légalité du 11 mai 2015 doit être modifiée par avenant, tout en respectant le cadre national, afin de préciser les engagements et relations financières entre les parties :

- Les modalités d'échanges du calendrier de déploiement,
- Les conditions techniques pour le calcul de flèches et d'efforts,
- La rémunération des études et les délais de traitement des réponses,
- La mise en place d'un forfait pour le remplacement des supports basse tension.

C'est dans ce contexte que le Président présente le présent projet d'avenant aux membres du Bureau pour validation avant signature.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau approuvent le présent projet d'avenant.

Adoptée à l'unanimité

4. Convention tripartite relative à l'usage des réseaux publics de distribution avec la SICAE de l'Oise et la FDE de la Somme.

Afin de répondre aux exigences de déploiement du réseau de fibre optique public sur des infrastructures existantes, le syndicat mixte Somme Numérique conclut des conventions avec les propriétaires et exploitants des différents réseaux. La présente convention doit être conclue avec la SICAE de l'Oise pour le déploiement FTTH de la commune d'ERCHEU, adhérente de la FDE80.

C'est dans ce contexte que le Président présente le présent projet de convention aux membres du Bureau pour validation avant signature.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau approuvent la présente convention.

Adoptée à l'unanimité

Ordre du jour du Comité syndical du 28.06.2022

Les membres du Bureau examinent et débattent des sujets qui seront présentés lors de la séance du Comité syndical du 28 juin 2022.

1. **Compte de gestion 2021**
2. **Compte administratif 2021**
3. **Affectation du résultat 2021**
4. **Programme Rénovation énergétique et aménagement des locaux ; plan de financement – autorisation de programme et crédits de paiement**
5. **Programme Sécurisation cœur de réseau – création nouvelle salle opérateurs – migration St Fuscien vers Italie ; financement AP/CP**
6. **Budget supplémentaire 2022**
7. **Groupement de commandes Télécom – nouvel acte constitutif**
8. **Nouvelle offre téléphonie sur IP– accompagnement au changement / arrêt du cuivre**
9. **Offre de services dite « Mairie Connectée » - Charte de services**
10. **Offre de sécurité informatique (antivirus) - Charte de services**
11. **Grille de tarifs des services numériques 2022 - mise à jour**
12. **Appel à projets Volet cybersécurité de France Relance – Dispositif d'acquisition de produits et licences mutualisés au profit des collectivités territoriales**
13. **Inclusion numérique – nouvelles contributions pour @utonium**
14. **Contribution ENT de l'année scolaire 2021-2022**

Monsieur Alain GEST interroge le Président de Somme Numérique sur la restitution par Somme Numérique des locaux situés Saint Fuscien loués à Amiens Métropole. En raison des travaux de création de la salle opérateurs dans locaux actuels de Somme Numérique et de la migration de l'ensemble des liaisons de fibre optique, on peut envisager un déménagement complet pour décembre 2023. La réussite de ce projet complexe est conditionnée par de multiples intervenants, mais le syndicat mixte a bien saisi l'enjeu pour Amiens Métropole de retrouver plein usage de ses locaux dans les meilleurs délais.

Les sujets de l'ordre de du jour étant épuisés, la séance est levée à 18h30.